

La chaîne est continue des carrières de pierre aux bâtiments et monuments. Cette randonnée suit ce fil conducteur.

Elle raconte le dur labeur des carriers, le travail des tailleurs de pierre et celui des bâtisseurs.

Elle invite à découvrir des sites d'extraction en activité ou abandonnés, des ateliers de coupe et de taille, le transport de la pierre, des habitations troglodytiques, des monuments prestigieux...

Elle présente également d'autres activités telles que la production du sucre de betterave, la viticulture

d'avant les ravages du phylloxéra, le transport sur l'Oise, la centrale thermique d'électricité...

Elle rappelle l'histoire de l'enclos monastique, de l'église prieurale Saint-Nicolas et celle des moines bénédictins qui y vivaient. Elle raconte la Grande Jacquerie du milieu du XIVe siècle aussi bien que le montage des V1 pendant la Deuxième Guerre Mondiale et les bombardements qui s'ensuivirent...

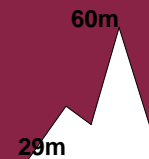
Distance : 8,5 km

Durée : 2h30

Balisage :

Balisage	Contour	Changement de direction	Marcher direction
Y [®] primaires et secondaires	—	⌋	⌋

Dénivelé :



Fiche 2 :

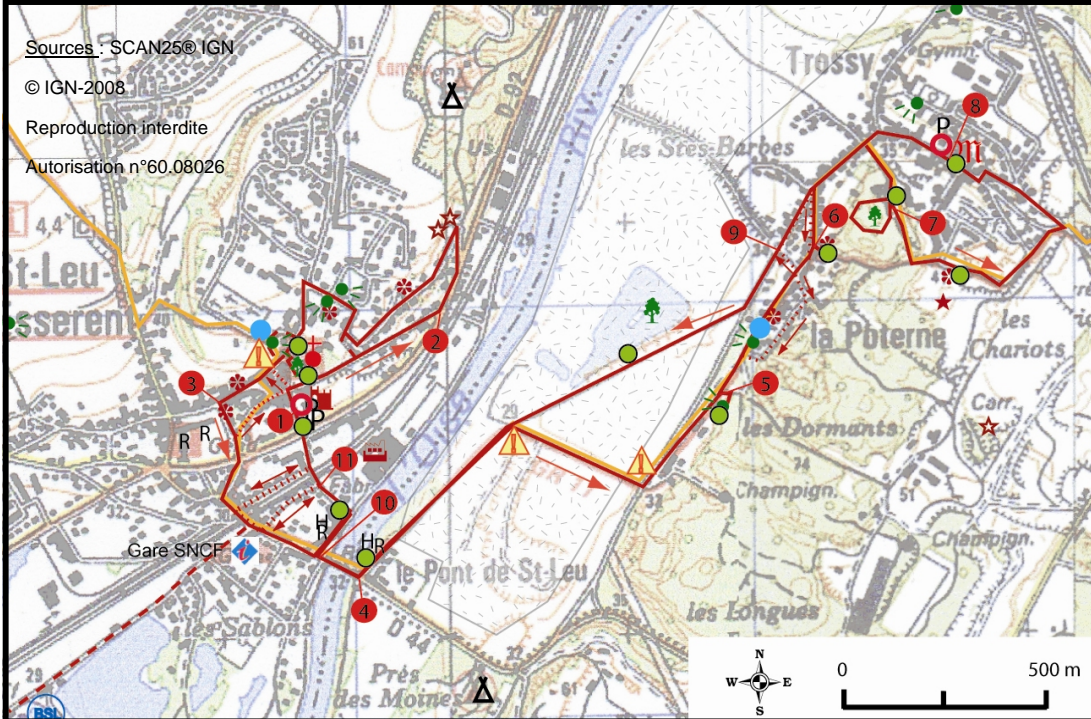
« Sur les pas des bâtisseurs ... »

Sources : SCAN25© IGN

© IGN-2008

Reproduction interdite

Autorisation n°60.08026



boucle de la randonnée	panneau descriptif du patrimoine	parking	office de tourisme	jardin/espace vert
variante	panneau d'accueil de la randonnée	Maison de la Pierre	base de loisirs	carrière en activité
contournement pour les VTT/VTC	zone de chasse	hôtel	point d'eau	carrière à l'abandon
sens de circulation pour les VTT/VTC	traversée dangereuse	restaurant	panorama	château
GR11		camping	curiosités diverses (petit patrimoine)	église, abbatale

De Saint-Leu d'Esserent :

1/ Depuis le départ au parking de la mairie, remonter à droite la sente de la Jacquerie. Arrivé au bout, prendre à droite et longer les fondations de l'abbatiale. Au premier croisement à gauche, raccourci par le chemin de la Tour du Diable.

2/ Au second croisement, suivre le trottoir de gauche et remonter le chemin des Carrières à gauche. Suivre la rue (arrivée du raccourci par le chemin de la Tour au Diable). Au bout, prendre à gauche. Face à l'abbatiale, début de la variante pédestre, continuer la rue en longeant le cimetière (point d'eau) et sur une petite place, prendre des escaliers à gauche. Retour rue de l'Eglise. Prudence, descente sur la chaussée. Prendre à droite.

3/ Au second croisement, prendre à gauche. Traverser la rue Jules Ferry et continuer tout droit en bifurquant à gauche. Variante aller-retour vers la base de loisirs juste après le passage à niveau à droite. De retour sur l'itinéraire, tourner à droite puis passer le pont.

A Saint Maximin :

4/ Prendre à gauche tout de suite après le pont. Continuer sur le chemin. Au croisement avec une route, prendre à droite. Traverser (prudence !) et à gauche monter vers les services techniques (rue Guy Cauvillé).

Recommandations aux promeneurs

- Utiliser les poubelles mises à votre disposition sur le parcours
 - Pour votre sécurité, rester bien sur le sentier balisé
 - Tenir vos chiens en laisse
 - Respecter la nature et ne pas cueillir les végétaux
- Rester prudent pendant les périodes de chasse (de fin septembre à fin février, dates précises en mairie)
- Etre vigilant lors des déplacements et des traversées sur route
- Signaler au plus tôt à la Communauté de Communes Pierre Sud Oise toute difficulté ou dégradation rencontrée sur le parcours : 03 44 53 76 79

L'Oise :

Rivière de 330 km, l'Oise prend sa source en Belgique, à Chimay, ville appartenant à la province du Hainaut, dans la région Wallonne.

Elle se jette dans la Seine, à Conflans-Sainte-Honorine, dans les Yvelines (78).

C'est l'affluent le plus considérable de la Seine au dessus de Paris.

Elle traverse l'Aisne puis arrive dans le département de l'Oise à Brétigny, soit à une dizaine de km de l'est de Noyon.

L'Oise borde ou traverse une cinquantaine de villes dans le département. Citons Ribécourt, Compiègne, Verberie, Pont-Sainte-Maxence, Creil et Saint-Leu d'Esserent. Elle quitte alors l'Oise pour le Val d'Oise.

Cette rivière est navigable sur l'ensemble du territoire.

L'Oise reçoit dans le département : la Verse, la Divette, le Matz, l'Aronde, l'Aisne, l'Authonne, la Brèche, le Thérain, la Nonette, la Thève ...

Hors département citons, l'Esches et la Viosne.

Communauté de Communes Pierre Sud Oise

Office de Tourisme Intercommunal

7 avenue de la gare 60 340 Saint-Leu d'Esserent

Tél. : 03 44 56 76 79 / Fax : 03 44 27 66 75

contact@pierresudoise.fr

www.pierresudoise.fr



5/ Au croisement, à droite, monter vers le panorama sur la vallée de l'Oise et le belvédère en restant à droite. Retour au croisement pour prendre à droite le chemin qui longe les jardins familiaux. Prendre à gauche la rue du Four à Chaux. Au croisement, continuer en face puis à droite pour découvrir le Trou du Tropic. Retour au début de l'impasse. Pour les cyclistes, après la rue du Four à Chaux, descendre à gauche puis au rond-point à droite et remonter à droite. Le Trou du Tropic est dans l'impasse sur la gauche.

6/ Descendre la rue de la Poterne, prendre à droite. Au feu tricolore, à droite dans un lotissement. Contourner le bâtiment en rotonde par la gauche et traverser le parking. Monter la butte du Larris, prendre le sentier à gauche, puis à droite. Après les escaliers, prendre le prochain sentier à gauche. Retour au Larris. Prendre à droite.

7/ Traverser les parkings en longeant la butte. Puis prendre à gauche. Rester sur la voie de droite. Continuer tout droit puis remonter en bifurquant vers la gauche. Au bout de la rue, traverser (prudence !) pour rattraper une rue en face légèrement à droite. Tourner à gauche puis tout droit. En bas, prendre le passage à gauche. Puis tourner à droite dans la rue principale. A 50m, la Maison de la Pierre sur votre droite.

8/ Continuer dans la rue principale. Avant la montée, prendre à droite la rue bordée d'arbres. Pour les cyclistes, monter la rue de la Poterne à gauche, descendre au croisement à droite, puis à gauche.

9/ Continuer sur la route puis passer la barrière sur un chemin sur la droite. Longer l'étang. Continuer tout droit en traversant la route jusqu'au pont puis le traverser.

A Saint-Leu d'Esserent :

10/ Prendre le quai d'Amont à droite et remonter dans la sente de la Jacquerie à gauche après l'Hôtel de l'Oise. Continuer tout droit. Traverser la passerelle SNCF. Pour les cyclistes, avant la passerelle, prendre à gauche, puis à droite, passer le passage à niveau puis tout de suite à droite. Passer sous la passerelle, puis à gauche et reprendre la sente de la Jacquerie.



Sources : CCPSO